

pourquoi le plus superstitieux
cest que les superstitieux

ne les autres **REVUE**

ordinaire et qui occu
mand il a-bien t-
quil vient d'assassiner

de familles egorgées, naïves
tranquils et humain. ^{pour de defasser}

et mise au fonds du cœur de
qui ne court plus apres la
mais la super

et qui d'échre envoie long
hierofante de ^{Pluton} ~~les~~ lui

d'engasson ^{de mercur} brule toutes
noni dévot se croirait u

enfant et un chat en vie
quoi il ya sur la terre de

lescaudre neles a pas extere
ingé ~~des~~ des gens paisibles
ce qu'on du ont inventé

on vraiment, il a passé com
es petites peuplades fanatique
pas la bassesse et la lâcheté, par
sardon, l'ont flatté, lui ont dit
de l'or: quils avaient volé de
solere encore.

Voltaire

n° 10 - 2010

Voltaire et l'histoire nationale



R E V U E
Voltaire

Publiée à raison d'un numéro annuel par la Société des études voltairiennes et l'Équipe « Voltaire en son temps » du Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles, université Paris-Sorbonne et CNRS (UMR 8599), dirigé par Georges Forestier.

Codirecteurs

José-Michel MOUREAUX
19, jardin Boieldieu, 92800 PUTEAUX
courriel : josemichelmoreaux@free.fr

Olivier FERRET
4, rue Neyret, 69001 LYON
courriel : olivier.ferret@univ-lyon2.fr

Secrétaire de rédaction

Myrtille MÉRICAM-BOURDET
54, avenue Foubert, 59110 LA MADELEINE
courriel : myrtille.mericam-bourdet@univ-lyon2.fr

Les articles doivent si possible être envoyés aux Codirecteurs, par courrier électronique, dans un fichier Word attaché. À défaut, ils peuvent être adressés par la poste sous la forme d'un tirage papier accompagné obligatoirement d'une disquette compatible PC. Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée impersonnellement aux Codirecteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les volumes envoyés pour compte rendu doivent être adressés à :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75016 PARIS
courriel : laurence.mace@laposte.net

Tous les articles publiés dans la *Revue Voltaire* sont soumis à une double expertise.

Comité de direction : Nicholas CRONK, Jean DAGEN, Olivier FERRET, Nicolai KOPANEV, Sylvain MENANT, Christiane MERVAUD, José-Michel MOUREAUX.

Comité de lecture : M.-H. COTONI, professeur émérite à l'université de Nice ; N. ELAGUINA, conservatrice générale, Manuscrits occidentaux, Bibliothèque nationale de Russie ; C. GUYON-LECOQ, maître de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne ; G. IOTTI, professeur à l'université de Pise ; J. IVERSON, professeur au Whitman College, Washington ; J. VERCRUYSSSE, professeur émérite à la Vrije U. Brussel ; Ch. WIRZ, conservateur honoraire de l'Institut et Musée Voltaire, Genève ; P. ZABOROV, directeur de recherches à l'Institut de Littérature russe de l'Académie des sciences de Russie, Saint-Pétersbourg.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

Bureau

Présidente : Christiane Mervaud
Vice-présidents : Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk
Secrétaire général : Olivier Ferret
Trésorière : Laurence Macé
Secrétaire : Myrtille Méricam-Bourdet

Conseil d'administration

Annick Azerhad, Christophe Cave, Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Michel Delon, Olivier Ferret, Russell Goulbourne, Claude Lauriol, Laurence Macé, Myrtille Méricam-Bourdet, Christiane Mervaud, José-Michel Moureaux, Christophe Paillard, Charles Wirz.

Les cotisations doivent parvenir à l'adresse de la trésorière :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75016 PARIS
courriel : laurence.mace@laposte.net

Tarifs 2010

Sociétaire : 25 €
Étudiant non salarié : 15 €
Bibliothèque et institution : 30 €

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement aux adhérents de la SEV.

Christiane Mervaud

La *Revue Voltaire* a dix ans : bilan et perspectives

I. VOLTAIRE ET L'HISTOIRE NATIONALE : LECTURES ET RÉCEPTION AU XIX^e SIÈCLE
Henri Duranton

Des historiens à l'école de Voltaire au temps de la Restauration

Paule Petitier

Le Voltaire de Michelet

Hilaire Multon

Voltaire et l'histoire nationale au miroir du catholicisme intransigeant

Robert Kopp

Voltaire et les Goncourt : deux visions du siècle de Louis XV

Martine Jey

Voltaire historien, selon Lanson

Diego Venturino

Voltaire au pays des historiens positivistes. Éditer *Le Siècle de Louis XIV* au temps du Second Empire et de la Troisième République

Christophe Paillard

Que signifie être « voltairien » au XIX^e siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire

Bruno Bernard

Voltaire et l'histoire nationale dans l'édition des *Œuvres complètes* de Louis-Émile Moland (1877-1885)

II. SUR LE TOME 7 DU CORPUS DES NOTES MARGINALES
Christiane Mervaud

Voltaire et la physico-théologie. Lectures de l'abbé Pluche

Nicholas Cronk

Sur la difficulté de lire les *marginalia* de Voltaire : l'exemple de Pope

Janet Godden

Voltaire and the writings of Rapin de Thoyras

III. VARIA**Nicholas Cronk**

La première publication du *Tombeau de la Sorbonne* (1752)

Gilles Banderier

« Sans l'entendre parler on croiroit qu'il est mort » : Voltaire au miroir de la correspondance de Johann Rudolf Iselin

Kees van Strien

Voltaire and the Calas affair as reported in Holland, 1762-67

IV. INÉDITS ET DOCUMENTS**Sergeï V. Korolev**

Quelques livres récemment retrouvés de la bibliothèque de Voltaire, II

Nicholas Cronk

Une lettre inédite : Henri Pitot à Voltaire, 17 août 1738 (D1592-R1)

Jacques Cormier

Une lettre inédite de Voltaire au baron de Bielfeld, 19 janvier 1762 (D10275a)

James Hanrahan

Un texte inédit de Voltaire : le *Nouveau mémoire du sieur Decroze*

Olivier Guichard

L'affaire Decroze vue des tribunaux : une restitution chronologique

Michèle Crogiez Labarthe

Malesherbes en voyage, de Scellières à Ferney, juin-juillet 1778

V. COMPTES RENDUS
VI. LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

R E V U E

voltaire

n° 10 • 2010

Voltaire et l'histoire nationale

Publié avec le concours
du Centre national du livre



Les PUPS sont un service général de l'université Paris-Sorbonne

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
ISBN : 978-2-84050-696-6

Composition Emmanuel Marc DUBOIS
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

PUPS
Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
Fax : (33)(0)1 53 10 57 66

pups@paris-sorbonne.fr
web : <http://pups.paris-sorbonne.fr>

SOMMAIRE

La <i>Revue Voltaire</i> a dix ans : bilan et perspectives Christiane Mervaud.....	5
---	---

I. Voltaire et l'histoire nationale : lectures et réception au XIX^e siècle

Des historiens à l'école de Voltaire au temps de la restauration Henri Duranton	29
Le Voltaire de Michelet Paule Petitier.....	39
Voltaire et l'histoire nationale au miroir du catholicisme intransigeant Hilaire Multon.....	53
Voltaire et les Goncourt : deux visions du siècle de Louis XV Robert Kopp	69
Voltaire historien, selon Lanson Martine Jey	81
Voltaire au pays des historiens positivistes. éditer <i>Le Siècle de Louis XIV</i> au temps du Second Empire et de la Troisième République Diego Venturino.....	95
Que signifie être « voltairien » au XIX ^e siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire Christophe Paillard.....	121
Voltaire et l'histoire nationale dans l'édition des <i>Œuvres complètes</i> de Louis-Émile Moland (1877-1885) Bruno Bernard	145

II. Sur le tome 7 du *Corpus des notes marginales*

Voltaire et la physico-théologie. lectures de l'abbé Pluche Christiane Mervaud.....	159
Sur la difficulté de lire les <i>Marginalia</i> de Voltaire : l'exemple de Pope Nicholas Cronk.....	179
Voltaire and the writings of Rapin de Thoyras Janet Godden	191

III. *Varia*

La première publication du <i>Tombeau de la Sorbonne</i> (1752) Nicholas Cronk.....	203
« sans l'entendre parler on croiroit qu'il est mort » :Voltaire au miroir de la correspondance de Johann Rudolf Iselin Gilles Banderier	211
Voltaire and the Calas affair as reported in Holland, 1762-67 Kees van StrienLeiden.....	221

IV. Inédits et documents

Quelques livres récemment retrouvés de la bibliothèque de Voltaire (II) Sergueï V. Korolev.....	247
4 Une lettre inédite : Henri Pitot à Voltaire, 17 août 1738 (D1592-R1) Nicholas Cronk.....	255
Une lettre inédite de Voltaire au baron de Bielfeld, 19 janvier 1762 (D10275a) Jacques Cormier.....	267
Un texte inédit de Voltaire : le <i>Nouveau mémoire du sieur Decroze</i> James Hanrahan.....	271
L'affaire Decroze vue des tribunaux :une restitution chronologique Olivier Guichard.....	285
Malesherbes en voyage, de Scellières à Ferney, juin-juillet 1778 Michèle Crogiez Labarthe	309
V. Comptes rendus.....	315
VI. Les jeunes chercheurs par eux-mêmes	383
AGENDA DE LA SEV.....	391

Voltaire et l'histoire nationale : lectures et réception au XIX^e siècle *

* Les textes réunis dans cette section proviennent d'une partie des communications prononcées lors du colloque organisé les 12 et 13 juin 2009 à l'université Paris-Sorbonne par Guillaume Métayer (CNRS, CELLF 17^e-18^e), avec le concours de la Société des études voltairiennes. (NDLR)

DES HISTORIENS À L'ÉCOLE DE VOLTAIRE
AU TEMPS DE LA RESTAURATION

Henri Duranton
Université de Saint-Étienne

Mon Dieu à moi, c'est le Dieu de Socrate,
de Franklin, de Voltaire et de Béranger !
Lisez Voltaire !

Profession de foi de M. Homais

Après avoir décrit sous des couleurs particulièrement noires le passé national, un ouvrage à prétention historique paru en 1819 se sent en droit de conclure :

Cette esquisse des institutions, mœurs et coutumes de la féodalité ne ressemble pas trop au tableau que nous en font les romans de chevalerie ; c'est qu'il y a entre ces romans et l'histoire toute la distance qui sépare la fable de la vérité : on ne trouve pas plus dans l'histoire les *mœurs naïves* de ce *Bon Vieux Temps* que les griffons, les dragons ailés, les fées et les enchanteurs. Et si l'on supprime tous les innocents mensonges dont fourmillent les romans de chevalerie, il ne restera guère de bien constaté que l'existence des tours, des tourelles, des prisons de châtelainies, de leurs cachots souterrains et des duels judiciaires¹.

On aura reconnu le style, à défaut de l'auteur, le bien ignoré Carrion-Nisas. Il appartient à un type d'écriture historique dont on trouve de très nombreux exemples avant et pendant la Révolution, tous caractérisés par une violente mise en cause d'un passé honni et tous, de manière explicite ou non, se réclamant de Voltaire.

Maintenant engloutis dans un juste oubli, il est néanmoins de quelque intérêt d'en rappeler l'existence sous la Restauration. Il s'est, de fait, trouvé en ces années un groupe d'historiens, quantitativement d'importance non négligeable, pour dénigrer de manière systématique l'histoire de France, afin de mieux souligner

¹ A.-F.-V.-H. de Carrion-Nisas, *De la nation et des factions, ou Coup d'œil sur l'état de la liberté publique aux diverses époques de notre histoire, et sur son état présent*, Paris, A. Bobée, 1819, p. 48-49.

le progrès des temps, et de persuader le lecteur que « les mœurs de nos ancêtres que tant de gens s'obstinent à mettre au-dessus de nous² » étaient misérables et que seules l'ignorance ou la mauvaise foi pouvaient leur rendre hommage.

Ces siècles reculés qu'on s'est plu à décorer du nom de « siècles d'or » mériteraient bien plus le qualificatif de « siècles de fer »³.

30

Or, cette écriture historique, aux stéréotypes fortement marqués, revendique Voltaire comme son porte-drapeau. Marie-Joseph Chénier dira par exemple qu'il est un insurpassable modèle par « ses monuments immortels qui ne lui laissent aucun rival entre les historiens modernes⁴ ». Ils n'en veulent pourtant retenir que les aspects les plus discutables. À dire le vrai, c'est moins de Voltaire qu'ils procèdent que d'une veine historiographique frénétique qui sévit dans les années 1789-1793. Certains d'ailleurs, tels Dulaure ou Pigault-Lebrun⁵, sont des survivants, déjà actifs au temps de l'immédiate pré-révolution. À l'instar de leurs adversaires royalistes ultras, eux non plus n'ont rien appris ni rien oublié. Tels ils étaient en 1793, tels on les retrouve en 1814, et leur lecture n'apprendra rien qui n'ait déjà été exprimé pendant l'ère révolutionnaire. Ils s'étaient tus sous l'Empire où leurs excès n'auraient pas été tolérés. Sous la Restauration, ils jouissent d'une curieuse impunité. On peut du moins le conclure de l'abondance de leurs ouvrages et du fait qu'ils ne paraissent pas avoir été inquiétés. Mais, hypothèse plausible, peut-être cette liberté même est-elle la preuve de leur impuissance. On ne les poursuit pas parce qu'on sait bien qu'ils ne représentent pas un réel danger.

Ces très médiocres historiens sont donc souvent des rescapés du XVIII^e siècle, vieillards sclérosés qui ressassent des airs connus. Leur système de pensée n'a pas

2 J.-A.-S. Collin de Plancy, *Dictionnaire féodal. Seconde édition, corrigée et augmentée d'un Tableau de l'ancien régime, comparé à l'état actuel de la France*, Paris, Brissot-Thivars, 1820, *Prospectus*.

3 *Ibid.*, t. I, p. x. Même métaphore retournée dans Stillierre-Lalande, *La Gaule française, ou les Français dans les Gaules avec le règne de chacun de leurs rois, la révolution tout entière, et l'histoire de toutes les institutions, lois, usages et coutumes, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la Restauration, pour l'éducation de la jeunesse*, Paris, P. Blanchard, 1827, 2 vol., t. II, p. 361.

4 M.-J. Chénier, *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, 3^e éd., Paris, Ledentu, 1835, p. 118.

5 On assiste même à un phénomène d'exaspération dont on trouverait un plaisant exemple dans les changements de titre d'une même pièce devenue successivement au fil des années : *Charles et Caroline*, comédie en 5 actes et en prose... par M. Pigault-Lebrun (1791) / *Charles et Caroline, ou les Abus de l'ancien régime...* par le citoyen Pigault-Lebrun (1793) / *Les Abus de l'ancien régime ou Charles et Caroline* (1826) / *La Lettre de cachet ou les Abus de l'ancien régime*, mélodrame en trois actes (1831). Jacques-Antoine Dulaure, qui s'était en des temps anciens illustré par ses *Crimes et forfaits de la noblesse et du clergé* (s.l.n.d. [1790]), demeure un auteur prolifique pendant la Restauration. Ses écrits, très souvent réédités, demeurent fidèles à la même inspiration.

évolué. Il repose toujours sur le mythe d'un progrès mécanique, davantage hérité de Condorcet d'ailleurs que de Voltaire, qui passe condamnation des siècles reculés et en particulier du Moyen Âge. Il leur a seulement fallu actualiser leur discours pour l'adapter à la situation politique et culturelle de la Restauration. En ces temps nouveaux, ils assistent, stupéfaits, non seulement à une apologie des traditions anciennes chez de jeunes historiens et littérateurs, mais même du Moyen Âge tout entier. Comme ils sont aussi violemment opposés aux innovations romantiques sur le plan littéraire qu'aux ultras dans le domaine politique, ils procèdent à un amalgame simpliste. Pour eux, l'engouement de la jeune école pour le Moyen Âge prélude à la barbarie en matière de bon goût et conduit tout droit au despotisme politique. Quiconque prétend aimer ces siècles ténébreux ne peut être à leurs yeux qu'un réactionnaire et un barbare. Ils se sentent en face de ce phénomène imprévu investis d'une mission. Il faut prouver que l'on a tort de se tourner vers le passé, car on vit beaucoup plus heureux et libre dans un monde « éclairé ». Avec une unanimité lassante, ils s'attaquent à la fiction d'un *Bon Vieux Temps*, dont ils discernent bien les finalités politiques, et ils prétendent en fournir la preuve par l'histoire, car, comme le dit l'un d'eux, « plus on lit l'histoire de la monarchie française, plus on demeure convaincu de cette vérité dès longtemps proclamée : que l'histoire du temps passé fait chérir le temps présent⁶ ».

On peut dans cette voie aller jusqu'à l'invective. Un pamphlétaire anonyme conclut un tableau sinistre du Moyen Âge par cette charge :

Et voilà le Bon Vieux Temps que regrettent aujourd'hui avec la plus vive amertume et la plus profonde hypocrisie, tous ces amateurs du droit divin et de la légitimité, ce Bon Vieux Temps où le vice allait tête levée et où le crime restait impuni⁷.

À la place de cette légende qu'ils exècrent, ils entendent substituer l'image supposée réelle des événements passés. La noblesse est, on pouvait s'y attendre, une de leurs cibles favorites. Ces vétérans de la Révolution retrouvent pour en parler les accents de 1793. Ils n'attaquent pas directement les prétentions des nobles revenus d'émigration, ni même ne contestent l'institution en tant que telle. Ils se placent sur un plan historique et démontrent – affirment plutôt – que cette noblesse qui se targue tant de ses origines, a toujours été synonyme de cruauté, d'oppression du peuple et de danger pour la couronne. Ils l'attaquent donc sur un point particulièrement sensible, celui de ses aïeux. Dénoncer

6 A.-F.-V.-H. de Carrion-Nisas, *De la nation et des factions*, op. cit., p. 37.

7 *Les Crimes, les forfaits et les turpitudes des rois de France, depuis Pharamond jusques et y compris Charles X, d'après les anciennes chroniques [...] et les mémoires du temps*, Paris, Gauthier, 1831, 2 vol., Introduction, t. I, p. VII-VIII.

le rôle néfaste de la noblesse dès les origines de la monarchie revient ainsi, à propos d'une institution dont la principale et quasi unique justification est son illustration passée, à la nier entièrement.

À l'article « Mœurs de la noblesse », un *Dictionnaire de l'Ancien Régime et des abus féodaux* déclare par exemple :

L'histoire des mœurs de la caste nobiliaire peut se partager en trois époques bien distinctes ; la première présente les nobles cruels, vindicatifs et grossiers : ce fut la première et la deuxième race ; la seconde époque qui commence à Hugues Capet et qui finit à Richelieu offre le spectacle d'une noblesse indépendante, fière, superstitieuse, livrée au brigandage et à la débauche [...]. Enfin, depuis le ministère de Richelieu jusqu'à la Révolution, ce qui forme la dernière époque, on voit que les nobles, se dépouillant de la grossièreté de leurs ancêtres, sans conserver leur franchise, devinrent flatteurs, intéressés et toujours prêts, en vrais caméléons, à se parer des couleurs et des vices du maître⁸.

32

Autre thème favori et attendu : un anticléricalisme sans faille. Les vieilles charges contre le clergé, les moines, la papauté n'ont pour eux rien perdu de leur actualité. Dans cet esprit, pas de doute : il n'y a pas concomitance, mais bien rapport de cause à effet si « nos fastes historiques nous font voir, dans ces siècles d'ignorance et de superstitions, l'immense crédit du clergé, presque rival du pouvoir des rois⁹ ».

Un mot semble résumer cette période sanglante d'anarchie et de désordres : féodalité. Mot-clé pour ces écrivains à charge qui l'emploient toujours dans un sens défavorable, comme synonyme des pires excès. Il revient avec une fréquence significative dans le titre même des ouvrages. On écrit un *Dictionnaire féodal* (Collin de Plancy), ou un *Précis historique sur la féodalité* (Sébastien Seguin). Au besoin un titre développé en soulignera lourdement la connotation négative : *Dictionnaire de l'Ancien Régime et des abus féodaux, ou les Hommes et les choses des neuf derniers siècles de la monarchie française. Ouvrage où l'on trouvera des notions alphabétiques et raisonnées des institutions, des usages, des traditions, des*

8 *Dictionnaire de l'Ancien Régime et des abus féodaux*, Paris, P. Mongie l'aîné, 1820, p. 353.

9 S. Seguin, *Précis historique sur la féodalité et l'origine de la noblesse*, Paris, les marchands de nouveautés, 1822, p. 8. Nobles et évêques, dans cette perspective, ne pouvaient qu'avoir partie liée et on voit souvent dénoncée leur alliance malfaisante. Ainsi pour les premiers siècles : « Les évêques suivirent l'exemple des leudes : ils usurpèrent comme eux les justices seigneuriales, à l'exclusion des juges du prince et joignirent à cette branche productive de leurs revenus, les dons de toute espèce qui leur étaient faits en réparations d'actions atroces, de crimes horribles que, dans ces temps de brutale ignorance, on croyait racheter en fondant un établissement religieux » (F.-M. Cayot-Délandre, *Tableau abrégé de l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe I^{er}*, Rennes, Molliex, 1831-1833, 2 vol., t. I, p. 3). « Les grands et les évêques, plongés dans la plus crasse ignorance, passaient leur vie à se déchirer entre eux, quand ils ne s'unissaient pas pour opprimer les rois » (t. I, p. 12).

*abus, des excès et des crimes de l'oligarchie féodale avec une biographie abrégée des principaux personnages qui en furent les fondateurs, les fauteurs et les complices [...] par M. Paul D*** de P***.*

Cette féodalité, cible favorite de nos pamphlétaire, offre à leurs yeux le funeste paradoxe d'être à la fois despotique et anarchique. Parfois, on lui conserve encore une spécificité historique en la limitant à quelques siècles, aux limites d'ailleurs assez floues, comme Bodin, lorsqu'il parle de « ce régime affreux qui a pesé sur la France pendant près de trois siècles, et qui réduisit l'espèce humaine au dernier degré de misère¹⁰ ». Mais plus souvent, ce « régime voué à l'exécration des races futures¹¹ » ne recouvre rien de bien précis. *Féodalité* s'y révèle l'équivalent politique de *gothique* dans le domaine culturel, bref le symbole néfaste servant à caractériser l'histoire de France jusqu'au temps du pouvoir personnel des rois, aux environs du XVI^e siècle, quand ce n'est pas toute l'histoire jusqu'en 1789. Le mot en vient à perdre toute signification historique et sert seulement à la mise en forme d'une répulsion.

De féodalité à Moyen Âge, il y a souvent un rapport de synonymie. Dans cette historiographie voltairienne, les deux mots ont même connotation sinistre. Peut-être le second renvoie-t-il, chez les plus conscients, à une périodisation plus large, mais c'est loin d'être toujours le cas. Il semble plutôt que le mouvement de recul, d'égale intensité, provoqué par ces deux termes, soit nimbé dans chaque cas d'une aura différente, féodalité évoquant arbitraire et anarchie sur le plan politique et Moyen Âge renvoyant plutôt à barbarie et ignorance, dans une perspective culturelle. Le premier serait ainsi élément d'une catégorisation politique, le second renvoyant à une idéologie. En revanche, le mouvement qui les désigne, et dans cette nomination même les condamne, est bien le même et entraîne logiquement les mêmes qualificatifs : brutalité, barbarie, fanatisme, superstition. L'historien hésite entre tant de termes identiques et en arrive au point de pouvoir excuser l'un par l'autre, comme J.-V. Delacroix, s'écriant dans un mouvement qu'il croit sincèrement impartial : « On a beaucoup crié contre la superstition de ces siècles d'ignorance ; hélas ! C'est peut-être à elle qu'on fut redevable de moins d'atrocités¹² ».

Il est alors d'autant plus remarquable de constater dans ce tableau sinistre la relative modération dont on fait preuve à l'endroit de la royauté. Sans doute les

10 F. Bodin, *Résumé de l'histoire de France jusqu'à nos jours*, 5^e éd., Paris, Lecoq et Durey, 1823, p. 44.

11 S. Seguin, *Précis historique sur la féodalité...*, op. cit., p. 19.

12 J.-V. Delacroix, *Tableau historique et politique de la France sous les trois premières dynasties jusqu'au règne de Louis XIV*, Paris, A. Bertrand, 1814, 3 vol., t. I, p. 28.

libelles n'ont pas manqué, parfois violents¹³, mais dans l'ensemble on préfère la présenter sous les traits d'une victime. Sans doute faut-il voir là l'expression d'une main tendue à la nouvelle monarchie constitutionnelle, une invite à se désolidariser d'une noblesse et d'un clergé, alliés indignes ou dangereux. Cet espoir d'une nouvelle alliance, fréquent dans les premières années de la Restauration, n'a jamais été entièrement abandonné, même pendant le règne de Charles X. On s'est efforcé de prouver au roi que ses vrais alliés n'étaient pas là où il le croyait.

34

Ce mouvement inspire par exemple un curieux livre paru anonymement en 1818 : *Histoire de la noblesse révolutionnaire de France sous les soixante-huit rois de la monarchie*. L'auteur débute par une définition très sévère de ce qu'il appelle « l'esprit révolutionnaire » : « Personne n'ignore aujourd'hui que cet esprit profane tout, teint de sang humain toutes choses, et dévore tout un royaume¹⁴ », définition qu'on pourrait tout aussi bien trouver sous la plume d'un Joseph de Maistre. Mais ce que le mot dénote en la circonstance en subvertit la signification. En fait, nous est-il dit, ce n'est pas le peuple qui a été révolutionnaire dans tout le cours de l'histoire de France, mais bien la noblesse ; point de vue paradoxal dont l'auteur se fait gloire¹⁵, et dont il tire aussitôt les conclusions. C'est que « beaucoup d'ignorants croient qu'il n'y a dans la France que le peuple qui soit à craindre pour les princes et pour le trône » (p. VIII). Cette « fâcheuse réputation » faite au peuple est une erreur complète. Le livre a pour mission de démontrer que bien au contraire, ce furent toujours les nobles qui ont été les fauteurs de révolutions sanglantes, par leur rapacité et leur soif de domination. On le voit dès l'origine chez les Germains, dans cette

13 Des raisons de censure ont dû jouer, et les haines longtemps réprimées par la prudence attendent la chute des Bourbons pour s'exprimer. Les quelques années qui suivent 1830 voient paraître une série d'œuvres particulièrement violentes, parfois ordurières. *Les Crimes des rois* de Lavicomterie, classique du genre, sont réédités en 1833 et 1834. Dans leur lignée, soigneusement anonymes, *Les Crimes, les forfaits, et les turpitudes des rois* (1831) qui débute par ces mots : « L'histoire des rois absolus ne présente qu'une série de crimes, leurs moindres actions tendent au mal [...] despotes couronnés, qui n'ont de l'homme que la figure ». Et en guise de deuxième tome : *Crimes, scélératesses et turpitudes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusques et y compris Marie-Antoinette*, Paris, Gauthier, 1831 ; *Amours et galanteries des rois et reines de France, de leurs favoris et favorites, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, avec des anecdotes inédites et curieuses*, par L. R****, Paris, Roy-Terry, 1830 ; *Les Crimes des rois de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Charles X inclusivement*, Paris, Lemoine, 1830. Ce dernier, non sans audace, place cette phrase en exergue : « Et la juste horreur qu'ils inspireront aux rois des Français les fera persévérer dans le chemin de la vertu ». La monarchie de Juillet a dû rester sourde à cette invite impudente, car ce genre d'écrits disparaît rapidement. Il va sans dire qu'ils n'ont rien de commun avec l'histoire, sinon leur prétention à en relever.

14 *Histoire de la noblesse révolutionnaire de France*, Paris, Foulon, 1818, 2 vol., t. I, p. vi.

15 « C'est donc pour la première fois que l'on considère la noblesse sous le point de vue de l'esprit révolutionnaire ; cette idée est entièrement neuve » (*ibid.*, p. vi).

« noblesse sauvage » qui portait partout « le pillage, l'incendie et la mort [...] à l'effet de satisfaire sa passion pour la rapine et le brigandage » (p. 1). La suite de l'histoire est remplie de leurs méfaits : usurpation des leudes, anarchie féodale, complots de tous temps contre la monarchie. Dès lors la conclusion s'impose : « les partisans les plus volcaniques de la licence et les meilleurs amis des troubles ne sont, dans notre histoire faite ou à faire, que les gentilshommes égoïstes et exclusifs » (p. xi).

À vrai dire la thèse n'était pas aussi originale que l'auteur la voulait faire paraître. On la rencontre assez fréquemment dans les années 1788-1789. La seule ambiguïté, délibérément assumée dans ce nouveau livre, provient de l'adjectif *révolutionnaire*, synonyme de factieux, subversif et sanglant. Or, le terme, dans l'esprit du public des années 1820, évoque immédiatement les débordements de la Terreur. Dans ce contexte, la vieille thèse de la responsabilité de la noblesse dans les malheurs de la France permet indirectement de blanchir le peuple de ses excès proprement révolutionnaires et d'en faire un interlocuteur valable pour la monarchie. Sans surprise, on voit *in fine* l'auteur faire l'éloge de la nouvelle constitution, dont il attribue tout le mérite à la royauté, y voyant le plus sûr moyen de brider les prétentions des nobles, fauteurs de troubles. Il en arrive sur un plan historique au même paradoxe que les libéraux en politique qui, à plusieurs reprises, ont prétendu défendre le roi contre les excès de ses ultras¹⁶.

Si l'on excepte cette modération en faveur de l'institution monarchique, tout le reste de l'histoire paraît au fond condamnable. Et c'est bien le paradoxe de cette historiographie qui se veut positive, et qui ne procède que par négations. Il ne faut pas être dupe d'affirmations répétées tendant à faire croire qu'elle entend désormais faire l'histoire du peuple, car il n'en est rien. Passé le moment des déclarations de principes ou des affirmations pieuses, le peuple ne joue rigoureusement aucun rôle. Il est l'éternelle victime, qu'on aperçoit à l'arrière-plan et sur qui on s'apitoie de loin en loin, mais ce sont bien les bourreaux qui tiennent le devant de la scène. Ces voltairiens anachroniques prétendent bruyamment rétablir la véritable histoire qui, dans leur esprit, doit être celle du « peuple ». Prétention qu'ils partagent avec les jeunes historiens libéraux. Mais jamais en réalité ils ne font le moindre effort pour traduire dans les faits cette ambition. L'histoire avec eux tourne au règlement de comptes. Ils répondent à l'apologie niaise par l'injure systématique. On salit le Moyen

16 L'auteur le dit fort clairement. Son livre « persuadera les rois et leurs ministres que trop longtemps le trône n'a porté que sur un seul appui ; que pour l'avenir, et afin qu'il soit inébranlable, il doit au contraire s'appuyer sur la colonne constitutionnellement nationale, et qu'il ne faut plus se servir que du courage, des vertus, des talents et du patriotisme de tous les membres de l'association » (*ibid.*, p. xiv).

Âge pour mieux abaïsser privilégiés et clergé. On ne refait pas l'histoire, on la vilipende.

36

La raison en est que, malgré leurs affirmations, ils n'ont aucune problématique historique originale. Ils l'empruntent telle quelle à leurs adversaires et se contentent de l'inverser. Ils adoptent donc dès le départ une attitude de refus, visant à un négatif de la vision harmonieuse offerte par les ultras, l'envers sanglant d'une conception qui ne leur appartient pas. En fait, leur projet est là tout entier. Reprendre, en la niant, une version antérieure. Le vocabulaire même est révélateur. Il n'est question que de découvrir la vérité, d'arracher le masque, de lever le voile, de dissiper les illusions. Tout un langage de la dénonciation, de la démystification est systématiquement employé, destiné à justifier une contre-légende abominable, tissée de rapacité, de brutalité et de folies meurtrières. Les pieux chevaliers étaient des monstres, les moines des imposteurs profitant de l'ignorance ou de la sottise, les princes, trop souvent des despotes et tout le Bon Vieux Temps une époque affreuse qu'il ne faut connaître que pour mieux se louer d'en être sorti. Vision mécaniste qui se traduit par une extrême sclérose de pensée et d'expression. Ces écrivains procèdent par flux sémantiques, selon un automatisme verbal bien réglé, qui enchaîne par exemple : Église/superstition/fanatisme, ou féodalité/barbarie/anarchie. Quand un de ces mots apparaît dans leur discours, on peut être sûr que les autres ne tarderont pas à suivre. Et au-dessus de ces expressions, les englobant toutes, on placera le Moyen Âge qui en est le symbole ou le résumé.

Tels furent ces hommes dont la sincérité ne peut être mise en doute, mais qui ont écrit la page la plus médiocre de toute l'historiographie de la Restauration. Ils n'ont voulu voir dans l'histoire qu'un conflit manichéen de principes, dans lequel, jusqu'à une époque récente, le mal l'a emporté à peu près complètement sur tous les plans : politique (féodalité ou despotisme), culturel (sauvagerie, ignorance), littéraire (mauvais goût, ridicule des formes « gothiques »). Ils ne veulent faire de l'histoire que pour en inspirer le dégoût. Ils souhaitent seulement tirer un trait, enterrer définitivement un Ancien Régime dont ils constatent, désolés et rageurs, la résurgence incongrue.

Procédant à un survol de l'historiographie de son temps, Guizot leur assigne d'une main sûre leur place dans la constellation des historiens :

En même temps se manifeste, de la part de quelques hommes éclairés et honorables, amis sincères de la science et du progrès de l'humanité, un redoublement d'humeur contre cette époque et tout ce qui la rappelle. À leurs yeux, ceux qui y cherchent des inspirations, ou seulement des plaisirs poétiques, ramènent les lettres vers la barbarie ; ceux qui, sous le point de vue politique et au milieu d'une masse énorme d'erreurs et de mal, prétendent y trouver

quelque chose de bien, ceux-là, qu'ils le veuillent ou non, favorisent le système du despotisme et du privilège¹⁷.

Si l'on excepte quelques médiocres qui reprennent machinalement leurs leçons, leur influence fut à peu près nulle sous la Restauration, sur le plan historiographique s'entend. On aurait pu s'attendre à les voir susciter quelque sympathie chez les jeunes historiens, puisqu'ils avaient les mêmes adversaires politiques. Il n'en fut rien. La nouvelle école historique les a ignorés. Si influence il y eut, elle fut à coup sûr négative, car c'est peut-être à cause d'eux que la naissante historiographie n'a jamais songé à s'inspirer de Voltaire, ce Voltaire dont ils se réclament bruyamment et dont ils n'offrent en fait qu'une plate caricature.

Car, contrairement à une idée qui se rencontre encore parfois, Voltaire n'a joué aucun rôle dans la formation du nouvel esprit. On ne le trouve pratiquement jamais cité par la nouvelle école. Augustin Thierry, par exemple, ne lui fait aucune place dans sa revue des historiens anciens où pourtant il analyse bien des auteurs de second ordre.

En un mot, ni Thierry, ni Guizot, ni Michelet ne songent à exploiter les acquis de l'*Essai sur les mœurs*. Le succès de Voltaire, on pourrait parler d'engouement, dans la première moitié du siècle est indéniable, attesté par l'étonnante floraison de ses éditions d'œuvres complètes. Mais il est fondé sur un malentendu, au moins en ce qui concerne la part historique. Le triste héritier de Voltaire, hélas, c'est M. Homais.

17 F. Guizot, *Cours d'histoire moderne*, Paris, Pichon et Didier, 1830, 6 vol., t. IV, *Histoire de la civilisation en France, depuis la chute de l'empire romain jusqu'en 1789*, p. 15-16.

